VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. J. Lambert vs Patrick Lambert et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 45,547.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras près Camp—Il sera vendu aux enchères publiques le MARDI 3 août 1897, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date et signé le 30 juin 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos. 11 et 10 sur un devis de Edgar Pilié, en date du 12 avril 1895, et sur les rôles d'assessement de la Paroisse d'Orléans comme lots ... et 8 dans l'ilet No 26 maintenant No 385, borné par les rues Melpomène, Prieur, Terpsichore et Locust: le dit lot No 11 formant l'encoignure des rues Locust et Melpomène, et mesurant trente et un pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Melpomène par la même largeur dans le fond, et cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No 10 mesure trente et un pieds et sept pouces de face sur la rue Melpomène par la même largeur dans le fond et cent vingt-sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre dans le Troisième District, dans l'ilet No 67 désigné comme lot No 14 sur un plan annexé à un acte passé devant Félix De Armas, en date du 27 avril 1832, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle, les autres bornés étant les rues St-Antoine et Génie, mesurant trente pieds de face sur la rue Bagatelle par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Célestine, mesure française, le tout plus ou moins.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans garanti par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt; les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 juil—3 4 12 19 26 août 3

GAZAVE ET DARDIS

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis et au public en général que nous allons faire l'ouverture de notre grocerie le

MARDI, 29 JUIN,

AU No 131 RUE ROYALE,

Entre Canal et Douane.

Nous aurons en stock un assortiment complet de Groceries de fantaisie; conserves, vins et liqueurs fines. M. Thomas Chapoton sera notre solliciteur.

GAZAVE ET DARDIS.

27 juin—1m dim

UN BANQUET POPULAIRE

—DE—

MILLE COUVERTS

Sera donné en l'honneur de M. le Consul de France récemment nommé Chevalier de la Légion d'honneur,

Le mercredi, 14 juillet 1897

AUX FAIR GROUNDS,

Sous les auspices de la

Société Française du 14 Juillet.

Prix de la Carte, $1 50 y compris l'entrée à la fête.

Les dames et les enfants sont admis.

On peut se procurer des cartes du banquet chez M. Rivoire président de la Société, 841 rue Royale et M. Puyau, secrétaire, 1028 rue St-Pierre, 6 juin—1 dm

Hôtel Mandeville.

Sur le rivage.

G. A. BUISSON & EUG. HOULNÉ.

Commodités sans égales pour les familles, à la semaine ou au mois.

Dîners d'excursion une spécialité. Chambres à bain contiguës à l'Hôtel, Bains, Pêcherie,

Chasse dans les Pinières.

Mandeville, Louisiane.

28 mars—dim mer

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry J. Doescher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,174—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. Doescher, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN, Greffier.
8 juil—8 12 17

Succession de Julia Amanda Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,962—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Rév. R. V. Moise, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
8 juil—8 12 17 E. E. MOISE, avocat.

John P. Mangin vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,268—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Riceland, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
EDGAR M. CAHN, avocat.
8 juillet—8 12 17

VENTE PAR LE CONSTABLE.

J. E. Schroth vs M. et Mme B. Myers.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nvelle-Orléans, Lne.—No 34,746—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procèderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le SAMEDI, 17 juillet 1897, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY
Constable de la Première Cour de Cité.
7 juil—7 11 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

Terre boisée et terre de prairie Dans la Paroisse Vermillion.

A L'ENCAN.

Succession de Laurent Lacassagne. No 48,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "B".

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 15 juin 1897, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse Vermillion, en cet Etat, et une place connue comme Hebert Cove, étant en partie terre boisée et en partie terre de prairie, mesurant trois et demi arpents de face sur une profondeur de vingt-huit arpents borné en haut par les terres de L. T. Briggs et au bas par les terres d'Albert C. Hebert, à l'Est par les terres de Mme Monroe LeBlanc, à l'Ouest par les terres d'Edmunds Hunsberry, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent. Le dit morceau de terre est mieux connu et désigné dans l'Arpentage des Etats-Unis comme la première moitié de la moitié Est du quart Nord-Est et de la moitié Est de la moitié Est du quart Sud Est de la section 30, township 13, Sud range 3 Est.

Conditions—Comptant — L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du montant de l'adjudication et un dépôt de dix pour cent du prix de l'enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

17 juin—17 20 27—juil 4 11 18 22

John W. Duffy vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,297—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Solomon Reinach, syndic provisoire et définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
6 juil 6 10 15

Succession de William S. Dudley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,931—Division D.—Attendu que Edgar H. Bright a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William S. Dudley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
6 juil—6 10 15

Succession de John Hambacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,794—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Barbara Hambacher, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
6 juillet—6 10 15

New Orleans Boiler Mfg Co vs Zell Engineering Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 51,801—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Robert R. Zell et John H. Murphy, liquidateurs du Zell Engineering Co. Limited, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
6 juillet—6 10 15

Succession de William Parham et de son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,933 Division E—Attendu que Frank Zengel administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William Parham et son épouse décédées intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
4 juil—4 10 13

Succession de Henry Tompkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 52,742—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Anderson, veuve de Henry Tompkins, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN Greffier.
4 juil—4 10 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 53,920—A. P. Agnelly vs ses créanciers. Ordre de Cour—La pétition, le tableau et l'affidavit suivants étant considérés, il est ordonné que la cession des biens faite par A. P. Agnelly au bénéfice de ses créanciers soit acceptée, que Lamar C. Quintero, notaire bureau 18 Masonic Temple, Nlle-Orléans prenne un inventaire des biens du pétitionnaire, droits et crédits; qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit tenue pardevant le dit notaire le 23me jour de juillet 1897; que Johnston Armstrong, 219 rue Baronne, Nlle Orléans, soit nommé syndic provisoire en fournissant caution en la somme de sept mille dollars, et en se conformant aux exigences de la loi; que R. E. Saucier et Alf. F. Théard soient appointés estimateurs pour estimer la propriété, droits et crédits du pétitionnaire, et que dans l'intervalle toute procédure contre la personne du pétitionnaire et sa propriété soit suspendue.

Nouvelle Orléans, 1er juillet 1897.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
JOSEPH O. DASPIT et JOSEPH F. POCHÉ, Avocats.
4 juil—

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 49,581—Cour Civile de District—John S. Tomy vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée et tenue pardevant H. G. Dupré, notaire public en cette ville, commençant le 10 août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de fixer les termes et conditions de la propriété foncière dans cette affaire remise, et que les créanciers du plaignant soient notifiés pour assister à ladite réunion conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1897.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
DINKELSPIEL & HART, Avocats.
30 juin—3 f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Succession de Mme Ellen Ullman—Cour Civile de District, No 50,502, Division D—Sur demande de la St. Louis Trust Company—Attendu que la St. Louis Trust Company a fourni la preuve devant la Cour qu'il a été nommé curateur des mineurs Alma Katz, Miriam Katz, Edith Katz, Arthur Katz et Félix J. Katz, tous résidents de la ville de St-Louis et Etat du Missouri; et que lesd. mineurs possèdent des propriétés dans l'Etat de la Louisiane, et que ledit curateur désire transférer lesdites propriétés hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile desdits mineurs

Maintenant, conséquemment, toutes les personnes intéressées sont requises de déduire dans les trente jours de la date de la première insertion de cette annonce, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande de la St. Louis Trust Company ne serait pas accordée.

Nlle Orléans, 15 juin 1897.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge,
Pour copie conforme
P. A. DUCOIND, député-greffier.
DINKELSPIEL & HART, Avocats.
17 juin—3f en 30 j

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Joseph M. Rosenthal vs Francis J. Quinlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 53,615—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situées dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Dryades, Robert et Soniat et mesurant 302 pieds 9 pouces de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur et face à chacune des rues Dryades et St Denis, (et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond la divisant de la balance dudit ilet)

Acquis par le défendeur par achat de Charles Le Sassier Jr, par acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 16 mai 1894 Titre enregistré au bureau de transferts, livre 151 fol. 393.

Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléan
11 juin—11 12 18 25—juil 2 9 15

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

TOMBE et LOT DANS LE CIMETIERE DES RUES WASHINGTON ET PRYTANIA.

Succession de Mme Mary E Bell.

No 53,678—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 29 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune il sera à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 juin 1897, de l'Hon. Geo H. Théard juge de la dite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir

Un certificat ou titre de propriété à un certain lot ou lieu de sépulture dans le Cimetière Lafayette No 1 de cette ville rues Washington et Prytania avec une tombe là dessus érigée.

Conditions—Comptants.

Acte de vente pardevant A. H. Browne, notaire aux frais de l'acquéreur

27 juin—27 juillet—4 11 18 25 29

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 1902 rue Mandeville, à l'encoignure Prieur

Et le cottage seul dans le fond

Succession de Joseph Prograss

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—MARDI, 3 août 1897, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où le plan peut être inspecté conformément à un ordre de l'Hon. F. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté et signé le 13 juin 1897 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera offert à l'enchère publique

Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Mandeville et Joséphine dans l'ilet No 51 qui est borné par les rues Mandeville, Joséphine, Célestine et Marigny dans le troisième district de cette ville: le dit lot mesurant (mesure américaine) quinze pieds onze pouces et six lignes sur la rue Mandeville par une profondeur et face à la rue Joséphine de cent six pieds six pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles; Aussi un autre certain lot de terre adjoignant la susdite propriété, mesurant quinze pieds, onze pouces et sept lignes de face sur la rue Mandeville, par cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles Aussi un autre certain lot de terre adjoignant la propriété deuxièmement décrite et mesurant trente et un pieds un pouce et six lignes de face sur la rue Mandeville par cent six pieds, six pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage et un cottage seul, contenant en tout neuf chambres et deux cabinets et produisant $240 par an.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 an garanti par le billet de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant en plus assumer, comme partie du prix d'achat, les taxes dues et exigibles pour le courant de l'année 1897, et déposer dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 juin—27—4 11 18 25 juil—1 2 3 août

Succession de Sophia Flachman veuve de William Quebbemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,902—Division B—Attendu que Wilhelmina A. Flachman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sophia Flachman, veuve de Wm Quebbemann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN Greffier.
BERNARD TITCHE, avocat 3 6 Hennen Building.
1er juil—1 6 10

Successions de Fredrich Kneipp et Anna Kneipp, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,929—Division C—Attendu que John George Schaat a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Anna Kneipp, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN Greffier.
BUCK, WALSHE & BUCK. Avocats.
7 juillet—7 11 16

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Drogues et produits chimiques, prescriptions, meubles de maisons, Installations et divers.

Succession de Mme Eliza Rudolf, née Eliza Badon.

No 53,282—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—JEUDI 15 juillet 1897, à 11 heures A. M., à la pharmacie encoignure Dryades et Second, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D. pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er juin 1897 et rendu dans la ci-dessus succession:

Tout, et séparément, le stock de drogues et produits chimiques et installations, meubles de maison et divers mobiliers, d'après l'inventaire enregistré. Les drogues et médecines seront vendues en bloc.

Conditions—Comptant avant livraison.
Par G. G. FRIEDRICHS. Encanteur
4 juillet—4 11 à date.

Jacques Bordeau vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 447—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. H. Mitchell, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
8 juil—8 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Deuxième District.

1er morceau étant un lot vacant sur la rue Ste-Anne, entre les rues Gayoso et Salcedo.

2me morceau étant une propriété améliorée portant le No 1030 sur la rue Ste-Anne, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Gus. Seidel vs Mlle Louise Dorousseau

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 405, borné par les rues Ste-Anne, Gayoso, Orléans et Salcedo, le dit lot est désigné par le No 15 et mesure au pied américain trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Ste-Anne, le même mesurement sur la ligne du fond par quatre-vingt-neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 14 et quatre-vingt-neuf pieds six pouces et cinq et demie lignes sur la ligne qui le divise du lot No 16, le tout conformément au dit plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 15 juin 1871 et déposé en l'étude de F. D. Seghers, notaire, comme plan numéro un.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 102, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Bourgogne et Remparts et mesurant vingt deux pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de soixante quinze pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 juillet—2 9 16 23 30—août 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grandes Propriétés de Valeur du Sixième District.

Dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Annonciation, anciennement Jersey et Laurel.

Avec bâtisses et améliorations.

Joseph Seidel vs Thomas E. Evershed.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 12, sur un plan par C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 mars 1834, déposé dans le bureau de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville, maintenant ilet No 145, borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Annonciation, anciennement Jersey, et Laurel désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Jersey ou Annonciation; lots Nos 2, 3, 4 se joignent et mesurent chacun trente et un pieds trois pouces et trois lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur; lots Nos 10, 11, 12 se joignent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel à cent vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes de profondeur; lot No 15 forme l'encoignure des rues Annonciation ou Jersey et Jena; lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 se touchent et avec le lot No 15 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Annonciation ou Jersey sur cent vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
2 juillet—2 9 16 23 30 août 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District, Connue comme "Eble's Nursery" nouveau No. 6030 rue Hurst.

Jules Fonta vs Charles Eble.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53743. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant situé dans le Sixième District de la Nlle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal "50", borné par les rues State, Jennet, Hurst, et la ligne de la propriété anciennement appartenant à D. F. Burthe, conformément au plan original de la ville de Bloomingdale, dressé par B. Buisson, architecte, en date du 12 décembre 1836 et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire, les dits lots sont désignés par les numéros 14, 15 et 16, sur un plan et certificat de voyer fait par H. W. W. Reynolds, en date du 13 juin 1890, et annexé à un acte passé pardevant James McConnell jr notaire, le 17 juillet 189?; les dits lots se touchent et mesurent comme suit:

Les lots nos 14 et 15 mesurant chacun vingt-huit pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Hurst, sur une profondeur de cent cinquante pieds et deux lignes entre lignes parallèles et égales; le lot No 14 touchant dans le fond aux lots 9, 10, 11, 12, et 13 et le lot No 16, mesurant vingt-huit pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Hurst, sur une profondeur et face de cent cinquante pieds et deux lignes de la propriété anciennement appartenant à D. F. Burthe, de laquelle il forme l'encoignure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25—juin 25—juillet 2 9 16 23 29

Succession de A. C. Ledreyt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,234—Division E.—Attendu que Joseph B. Ledreyt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. C. Ledreyt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
30 juin 30—juil—3 9

PAR PAUL & GURLEY.

Placement sure et permanent—Bon cottage double Nos 1322 et 1324 Orléans, près Tremé.

Bien distribué, toujours loué et rapportant $18 par mois. Bon emplacement, à proximité, de tous les agréments, sera vendu à l'enchère MARDI, le 13 juillet 1897, à midi, à la Bourse, 629 rue Commune. Voir plan.

Conditions—Moitié ou plus comptant, la balance à un an, 8 0/0 d'intérêts, hypothèque et clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1897 et déposer 10 0/0 à la vente. Acte de vente pardevant E. J. Murphy aux frais de l'acquéreur.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.
27 juin—27 juillet 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Troisième District.

Vve P. Schneider vs Ernest V. Reiss et W. Morgan Gurley, sindic de E. V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Esplanade, et mesurant quarante-cinq [45] pieds deux [2] pouces de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de cent vingt [120] pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11 18 25—juillet 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le quatrième district.

Portant le nouveau numéro municipal 519 rue Sixième.

Joseph Schneider vs Mme E. C. McGraw.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,642—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1897, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, désignée par le numéro cinq, de l'ilet B, compris entre les rues Sixième, St Thomas, Washington et Livaudais, dans le quatrième district de cette ville. Ladite portion de terre mesure trente et un pieds un pouce et 3 lignes de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan par Paul C. Boudousquié, le 17 juillet 1868, et ladite portion de terre est composée de quinze pieds six pouces et quatre lignes du lot désigné par le No 23, et quinze pieds six pouces et sept lignes du lot désigné par le No 22 sur un plan dressé par Chas Crampon le 15 avril 1866 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juin—18 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété sur la rue Canal.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Jean Carrere.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:—

Une certaine portion triangulaire de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 818 borné par les rues Canal, Gasquet, Olympia et Murat, laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Canal et Olympia et mesure 202 pieds 6 pouces de face à la rue Canal et 117 pieds de face à la rue Olympia sur 253 pieds sur la ligne du fond, s'étendant diagonalement de la rue Canal à la rue Olympia—

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—

1° L'acquéreur payera, au comptant, les cinq versements passés dus de $116 93 chacun, avec intérêt sur chacun des dits versements à raison de six pour cent par an à partir du 17 décembre 1892 jusqu'au jour de la vente et les frais et charges de l'affaire et la vente, et les taxes de l'Etat et de la Ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement des cinq versements de $116 93 chacun devenant dus respectivement le 17 décembre 1897, le 17 décembre 1898, le 17 décembre 1899, le 17 décembre 1900 et le 17 décembre 1901; chacun portant intérêt à raison de six pour cent par an à partir du 17 décembre 1892 jusqu'au paiement final, les intérêts sur les dits versements à partir du 17 Déc. 1892 au jour de la vente doivent être retenus par l'acquéreur du montant de la vente, l'acquéreur doit payer l'intérêt sur les dits versements à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final.

Le tout doit être garanti par lien et privilèges de vendeur sur la propriété vendue.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y a, comptant, sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12 18 25—juillet 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée. du Sixième District, Formant l'encoignure des rues Milan et Dryades.

Et portant le numéro municipal 1902 rue Milan.

F. J. Dreyfous vs Susan B. Pochelu et son mari,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,748 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 475, anciennement ilet 83, borné par les rues St-Denis, Milan, Berlin et Dryades. Les dits lots sont désignés par les Nos 20, 21 et 22 et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 22 formant l'encoignure des rues Milan et Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

Anthony Battistella vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,499—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edgar Gelpi, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier.
7 juil—7 11 16

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE d'Orléans—No 53,945, Division C—Cour Civile de District—Frank Birtel vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public de cette ville, commençant MARDI le 17 août 1897, à 11 heures A. M. Que Wm. K. Horn Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant: et que dans l'intervalle et jusqu'à nouveaux ordres de la Cour toutes procédures contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1897.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
DINKELSPIEL & HART, Avocats.
7 juil—3f en 30 j

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'ACTIONS.

Wheeler Condenser & Engineering Company vs Stakelum & Stokes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,440.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 12 juillet 1897, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir—

40 actions du fond capital de la Louisiana Boiler & Sheet Iron Works Company Limited, de $100 chacune, la propriété de Piercy J. Stakelum, un des défendeurs dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civile de la Paroisse Orléans,
1 Juillet—1 6 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District, Portant le nouveau numéro municipal 5453 rue Levée ou Nord Peters.

Joseph Albrecht vs Theodose H. Dousson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,723—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 54 borné par les rues Peters (ou Levée), Flood, Delaronde et Andry, anciennement borné sur le côté de la rue Andry par la propriété de Albert Saulet, conformément aux titres de ladite propriété, ladite portion de terre étant désignée par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, en date du 26 juin 1876, et aussi sur un devis annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 11 décembre 1876; laquelle dite portion de terre mesure cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de face sur la rue Levée ou Peters sur une profondeur de cent soixante huit pieds, trois pouces et quatre lignes sur le côté tout haut au lot numéro six, à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent soixante-cinq pieds sur une profondeur de cent quarante-huit pieds et sept lignes sur l'autre côté à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent quinze pieds six pouces avec une façade sur ladite rue Flood de trente-deux pieds: ladite portion de terre étant composée du tout des lots originaux numéros onze et cinq et de parties des lots numéros quatre et dix.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et valuable Propriété dans le Sixième District, Mesurant 302' 9" de face sur la rue Soniat, par 130' de profondeur et de face sur chacune des rues St-Denis, et Dryades, et 302' 9" sur la ligne intérieure Avec bâtisses et améliorations.

Jos. M. Rosenthal vs Charles Le Sassier, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,746—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis mesurant 302 pieds 9 pouces de face sur la rue Soniat, par 130 pieds de profondeur et de face sur chacune des rues St Denis et Dryades et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le divisant de la balance au dit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 25 juillet—2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif du contenu et installations et stock du grand magasin de Cigares et de Tabac.

J. M. Narboux vs Charles E. Sarrazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53 905—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 19 juillet 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Au local encoignure des rues Decatur et Ursulines.

Le contenu et installations et stock de la manufacture et du magasin de Cigares et de Tabac, dans ledit local, consistant en un grand stock de choix de cigares, tabac, cigarettes tabac à priser, pipes, porte-cigares, cartes à jouer, comptoirs, étagères, vitrines coffre fort, éventail électrique, meubles, balances, divers, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 12 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail et de droit d'occupation.

Wm B. Schmidt vs J. Vandergriff Glas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,628—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 17 juillet 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face de mon entrepot, rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres:

1° Le terme du bail non expiré du local, vieux numéros municipaux 197 et 199 rue Camp, le dit bail expirant le 30 septembre 1897 et le loyer étant de $60 par mois, payable mensuellement et en cas qu'il n'y ait pas de vente alors il sera offert en vente

2° Le droit d'occupation du dit local à partir de la vente jusqu'au 30 septembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 7 9 14 17

AVIS IMPORTANT.

Le soussigné étant obligé de s'absenter de la ville pour la saison d'été, avertit ses nombreux clients que pour les billets de passage pour l'Europe, ils seront obligés de s'adresser à M. E. J. Prévost, Agt. Gén'l, 45 rue Baronne ou à J. A. Buisson, Agt, Mandeville, Ln

29 mars dim J. A. BUISSON Agt.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District, rue Breslau, entre Marengo et Milan, [la rue à l'arrière étant la rue Long]

Mlle Cécile H. Cassard vs George L'Hote, syndic de Andrew Eskeld Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,620—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milan et Long, désigné comme lot No Onze sur un plan annexé à un acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 18 janvier 1895, le dit lot mesure au pied américain trente pieds de face à la rue Breslau, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent cinquante pieds et est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Marengo et à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure de la rue Milan.

Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11 12 18 25—juil. 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, rue St-Joseph, entre Tchoupitoulas et Jersey, (la rue à l'arrière étant la rue Arabella.)

O. A. Schneidau vs Mlle Louise Peltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 52,011—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 11 de Hurtsville borné par les rues Joseph, Tchoupitoulas, Arabella et Jersey, désignés comme lots Nos seize, dix sept et dix huit se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juin—18 25 26—2 9 16 22 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE BAIL ET DROIT D'OCCUPATION.

Augustus Reichard vs Albert Weydig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 52 462—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés le MERCREDI, 14 juillet 1897 à 10 30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

En face mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

1° Le terme non expiré du bail des étages supérieurs de la bâtisse à l'encoignure des rues Poydras et Carondelet c'est à dire la bâtisse Nos 739 à 745 rue Poydras et 428 à 440 rue Carondelet, avec entrée au No 434 rue Carondelet. Le loyer étant maintenant à $75 par mois payable mensuellement, et le bail expire le 30 septembre 1897, et en cas qu'il n'y ait pas de vente, le dit bail sera alors offert en vente.

2° Le droit d'occuper ledit local comme il est décrit plus haut à partir de la date de la vente au 30 septembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juil—3 6 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Deuxième District,

Rue Bienville, entre les rues Broad et White, (la rue à l'arrière étant la rue Douane.)

Firemen's Building Association vs Mme Sarah Coll et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,679—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juillet 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Douane, Broad et Bienville désigné par la lettre A de l'ilet No 363, mesurant conformément au dit plan du voyer Arthur De Armas, le 2 janvier 1889, trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent trente-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juin—25—juil 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du premier district,

Connue comme Nos 2107 et 2109 rue Palmyre, entre Johnson et Galvez.

Eureka Homestead Society vs Succession de Philip J. Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53 787—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 août 1897 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 521, borné par les rues Sud Galvez, Palmyre, Gasquet ou Jackson, maintenant avenue Cleveland, et Johnson, désigné par le No 24 sur un plan dressé par C. A. Hedin architecte en date du 11 mars 1857 et déposé en l'étude de M. Guyon, notaire; le dit lot mesure vingt-six pieds quatre lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces trois lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juil—2 9 16 23 30—5 août

PHARMACIE DELOCHE

GEO. TUSSON, Gérant,

COIN BOURBON ET DUMAINE.

Tous les médicaments patentés et autres seront toujours frais et vendus à prix réduits

9 mai—4 Dim